

**Organisme de formation : ARCHE TALENTS**

**SIRET : 39179046600083**

**Référence et Intitulé : ATCVRH4-1 - Fondamentaux de la gestion RH des gardiens et employés d'immeuble**

**Durée : 05h30**

**Type : Classe virtuelle**

**Public :**

Gestionnaires de Copropriété

**Objectifs pédagogiques :**

- Appréhender la population spécifique des employés et gardiens d'immeuble (identifier les similitudes et les différences).
- Identifier les bons réflexes et repères de la gestion quotidienne des employés et gardiens.
- Prévenir les risques de contentieux.

La formation vous conduira sur le terrain à déterminer le type de personnel nécessaire (gardien ou employé d'immeuble) et d'établir les éléments essentiels de leurs contrats.

**Pré-requis :**

Aucun

**Programme :**

Partie 1 : Les points clés du statut des Gardiens et Employés d'Immeuble

**1 - Les points communs entre les 2 statuts**

1. Les missions
2. Pesée de poste

**2 - Les différences entre les 2 statuts**

1. UV / temps de travail
2. Rémunération
3. Logement de fonction

**3 - L'élaboration du contrat de travail**

1. CDI - CDD ? Le motif du contrat
2. La constitution du dossier d'embauche



Document établi via la  
**Plateforme Meelk**

[plateformemeelk.com](http://plateformemeelk.com)

**ARCHE TALENTS**

9 Rue du Docteur Herpin  
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € € - APE : 8559A

Numéro de déclaration d'activité : 24370311137

Auprès de la Préfecture de la Région Centre

N° SIRET : 39179046600083

N° TVA Intra. : FR03391790466

Partie 2 : La gestion sociale des Gardiens et Employés d'Immeuble

**1 - Les formalités à l'embauche**

1. DPAE
2. Visite d'information et prévention
3. Mutuelle et prévoyance
4. Période d'essai

**2 - La vie courante**

5. Congés payés
6. Maladie et ses conséquences
7. Les cas de modification du contrat de travail

**3 -Le disciplinaire**

8. Construction du dossier disciplinaire

**4 - Les autres cas de fin de contrat**

9. La démission - La retraite
10. Libération du logement de fonction
11. Les différents préavis

**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

- Alternance d'apports théoriques et de questions sur des cas concrets

**Moyens d'évaluation :**

A l'issue de la formation, un questionnaire de validation des acquis (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) ainsi qu'une évaluation de la formation sont à réaliser par chaque participant (via le compte apprenant de chaque stagiaire).

**Matériel nécessaire :**

Ordinateur avec une connexion Internet.

**Accessibilité PSH :**

Nos formations en classe virtuelle sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de garantir les meilleures conditions de suivi, merci de nous informer à l'avance de vos besoins spécifiques. Mélody GENET, référente handicap, est disponible à tout moment pour vous accompagner dans la mise en place des adaptations nécessaires au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail [formation@arche-talents.com](mailto:formation@arche-talents.com).



Document établi via la  
**Plateforme Meelk**

[plateformemeelk.com](http://plateformemeelk.com)

**ARCHE TALENTS**

9 Rue du Docteur Herpin  
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € € - APE : 8559A  
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137  
Auprès de la Préfecture de la Région Centre  
N° SIRET : 39179046600083  
N° TVA Intra. : FR03391790466